

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS
SEANCE PUBLIQUE DU 8 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le huit juin à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Nemours s'est réuni à la Maison des Verriers de Bagneaux sur Loing, sous la présidence de Madame LACROUTE Valérie, Présidente, en session ordinaire.

Présents : (36)

AMPONVILLE : Monsieur Christian GIBIER en tant que suppléant de Monsieur François-Xavier DUPERAT (1)

BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET, Madame Michèle DEMARIA (2)

BOULANCOURT : Monsieur Eric JAIRE (1)

BURCY : Monsieur Philippe CHALMETTE (1)

BUTHIERS : Monsieur Jean-Yves LACROIX (1)

DARVAULT : Monsieur Didier CHASSAIN (1)

FAY LES NEMOURS : Monsieur Christian PEUTOT (1)

FROMONT : Monsieur Dominique MAZURE (1)

GARENTREVILLE : Monsieur Didier BOULAY (1)

GREZ SUR LOING : Monsieur Jean LUCAN, Monsieur Pascal CADIER (2)

GUERCHEVILLE : Monsieur Gilles AUGÉ (1)

LARCHANT : Monsieur Vincent MEVEL (1)

MONCOURT FROMONVILLE : Monsieur Jean-Marc PANNETIER, Madame Laurence FARAO (2)

NANTEAU-SUR-ESSONNE : Madame Helen HENDERSON (1)

NEMOURS : Madame Valérie LACROUTE, Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY, Monsieur Jean-Marc CHAMPNIERS, Madame Brigitte COMMAILLE, Monsieur Jean-Pierre GERBIER, Monsieur Daniel HELFRICH, Madame Michelle HERRMANN, Monsieur Gérard JOUE, Madame Nacira LATRECHE, Madame Anne-Marie MARCHAND (10)

ORMESSON : Monsieur Eric BEAUJOIS en tant que suppléant de Monsieur Alain POURSIN (1)

RUMONT : Monsieur Patrick PRUD'HOMME (1)

SAINTE PIERRE LES NEMOURS : Monsieur Bernard RODIER, Madame Anne-Marie CHEVRE, Monsieur Jean-Luc MATEO-SANS, Madame Arlette PATRON, Monsieur Guy PEGAZ-FIORNET, Monsieur Daniel ROUSSEAU (6)

VILLIERS-SOUS-GREZ : Monsieur Yves LECHEVALLIER (1)

Pouvoirs : (9)

Monsieur Volkan ALGUL donne pouvoir à Madame Nacira LATRECHE

Monsieur Pascal AUJARD donne pouvoir à Madame Valérie LACROUTE

Madame Laurence BLAUDEAU donne pouvoir à Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY

Madame Anne-Isabelle PAROISSIEN donne pouvoir à Brigitte COMMAILLE

Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre GERBIER

Monsieur Philippe ROUX donne pouvoir à Monsieur Gérard JOUE

Monsieur Daniel VILLAUME donne pouvoir à Madame Anne-Marie MARCHAND

Madame Thérèse DAMEME donne pouvoir à Monsieur Daniel ROUSSEAU

Monsieur Jacques NAVE donne pouvoir à Monsieur Bernard RODIER

Absent et excusé : (3)

Messieurs Denis CELADON, Benoît OUDIN et Bernard COZIC

Formant la majorité des membres.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente Valérie LACROUTE, déclare la séance publique ouverte.

Pays de NEMOURS

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY désigné, accepte de remplir cette fonction.

Ensuite lecture est donnée de l'ordre du jour, puis le Conseil Communautaire délibère et approuve les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 avril 2017

A l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la réunion publique du 6 avril 2017.

2. Décision modificative N°1

A l'unanimité :

DECIDE d'affecter une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, soit 890 376,13€, à la section d'investissement (recettes) au compte 1068 et de reporter le solde, soit 1 240 818,01€ en recette de fonctionnement au compte R 002.

3. Garantie d'emprunt – Contrat de prêt de l'OPH Val de Loing Habitat – Opération acquisition en VEFA de 17 logements a Saint-Pierre-lès-Nemours – Avis de principe

A l'unanimité :

DONNE son accord de principe sur cette garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour un emprunt de 2 118 691€, correspondant à 4 prêts mobilisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et permettre ainsi à l'OPH Val de Loing Habitat de finaliser sa demande de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

4. Garantie d'emprunt – Contrat de prêt de l'OPH Val de Loing Habitat – Opération acquisition en VEFA d'un logement a Saint-Pierre-lès-Nemours – Avis de principe

A l'unanimité :

DONNE son accord de principe sur cette garantie d'emprunt à hauteur de 100% pour un emprunt de 150 862€, correspondant à 2 prêts mobilisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et permettre ainsi à l'OPH Val de Loing Habitat de finaliser sa demande de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

5. Convention de Prestations de services avec la ville de Nemours - Globalisation

A l'unanimité :

APPROUVE le regroupement des conventions de prestations de services à signer avec la Commune de Nemours.

AUTORISE Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

DIT QUE les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

6. Convention d'objectifs avec la Mission Locale – Année 2017***A l'unanimité :***

AUTORISE la Présidente ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2017 entre la Mission Locale et la Communauté de communes du Pays de Nemours,

DIT QUE les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

7. Exposition universelle 2025 – Candidature de Paris Val d'Europe – Motion de soutien***A l'unanimité :***

DECIDE de soutenir la candidature du département de Seine-et-Marne à l'accueil du Village Global de l'Exposition Universelle 2025 au Val d'Europe.

8. Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité***A l'unanimité :***

AUTORISE Madame la Présidente à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité.

DIT QUE les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 de la Communauté de communes du Pays de Nemours.

9. Motion pour le couloir aérien***A l'unanimité :***

DECIDE de soutenir la motion du Parc Naturel Régional du Gâtinais français concernant les nuisances aériennes, et de l'élargir à l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes du Pays de Nemours.

Affaires en cours (points non suivis d'un vote) et questions diverses.

Après épuisements des questions et informations diverses, la séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire de séance,



Frédéric BAURY-SAILLY



**La Présidente,
Députée-Maire de Nemours**



Valérie LACROUTE